

Conférence régionale Énergie Atmosphère en Alsace

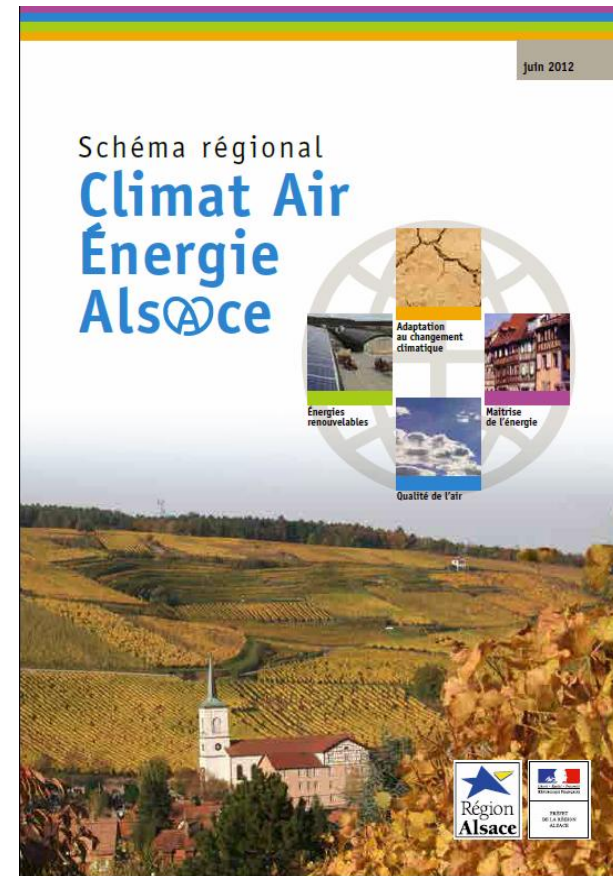
6 novembre 2012



Ordre du jour

- ▶ Accueil
- ▶ **Le suivi du SRCAE**
 - Rappel des engagements du SRCAE en Alsace
 - Mode de gouvernance de la CREA et du SRCAE
 - Diagnostic énergétique de l'Alsace pour l'année 2010
 - Présentation de l'étude prospective « Scénarios d'émissions de gaz à effet de serre, de productions et consommations d'énergie aux horizons 2020 et 2050 »
- ▶ **La maîtrise de l'énergie dans le bâtiment en Alsace**
 - Diagnostic sur le parc alsacien
 - Conclusions de l'étude AREAL
 - Retour d'expériences de bâtiments rénovés en BBC en Alsace
 - Baromètre Plan Bâtiment Grenelle
 - Présentation de la feuille de route du groupe de travail
- ▶ **Actualités**
- ▶ Conclusion

Le suivi du SRCAE



Le Schéma régional Climat air Energie

- ▶ Est un document stratégique, prévu par la loi Grenelle 2, co-élaboré par l'État et la Région.
 - Il a été approuvé en Alsace le 29 juin 2012 par arrêté préfectoral et par délibération du Conseil Régional ;
 - Il comprend un rapport et un document d'orientations ainsi qu'une annexe spécifique relative au schéma régional éolien ;
 - Il définit des orientations pour l'Alsace aux échéances 2020 et 2050, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre la pollution atmosphérique, de maîtriser l'énergie, de développer les énergies renouvelables et d'adapter le territoire au changement climatique.

En complément des orientations, les « mesures » ou les « actions » relèvent de tous les acteurs du territoire. Celles-ci sont déclinées, entre autres, via les Plans Climat Énergie Territoriaux (PCET) ou via les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA).

Vision synthétique des engagements

	Résolutions internationales	Engagements nationaux	SRCAE alsacien
Réduction • des émissions de gaz à effet de serre (GES) • de la consommation énergétique Et Développement des énergies renouvelables (ENR)	Facteur 4 : Division par 4 des émissions de tous les GES, entre 1990 et 2050 (-75%) 3x20 : Réduction de : • 20% des émissions de GES entre 1990 et 2020 • 20% de la consommation énergétique d'ici 2020 20% de la part d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique à 2020	Division par 4 des émissions de tous les GES, entre 1990 et 2050 (-75%) Réduction de : • 20% des émissions de GES entre 1990 et 2020 • 20% de la consommation énergétique d'ici 2020 23% de la part d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique à 2020	Réduction de 75% des émissions de GES entre 2003 et 2050 soit - 85% entre 1990 et 2050 Réduction de : • 20% des émissions de GES entre 2003 et 2020 • 20% de la consommation énergétique entre 2003 et 2020 26,5% de la part d'énergies renouvelables dans la consommation à 2020
Prévention et réduction de la pollution atmosphérique	Normes de qualité définies par les directives européennes	Plan particules et réduction de 30% des émissions de particules fines PM2,5 en 2015	Réduction des émissions de particules et d'oxydes d'azote dans les zones sensibles

L'articulation SRCAE/CREA

Le schéma est articulé autour de 5 axes.

Une orientation de l'axe 5 précise :

- ▶ la CREA doit être le lieu privilégié de suivi et d'évaluation du schéma au travers d'un ou de plusieurs groupes de travail dédiés à des thématiques spécifiques ou transversales.

Les objectifs actuels de la CREA

- ▶ Acquérir les données régionales en matière d'énergie, de qualité de l'air et d'émissions de gaz à effet de serre ;
- ▶ Traduire le Facteur 4 dans les politiques alsaciennes ;
- ▶ Échanger et s'informer mutuellement ;
- ▶ Mener des travaux spécifiques pour capitaliser les initiatives, observer la dynamique et améliorer les connaissances régionales.

La gouvernance proposée CREA/SRCAE

Elle s'appuiera sur deux structures :

▶ Le COPIIL du SRCAE :

- Prévu par le Code de l'Environnement
- Assure le suivi de la mise en œuvre par les indicateurs prévus dans les orientations
- Fait une évaluation des résultats obtenus tous les cinq ans pouvant conduire à une révision du schéma

▶ La CREA : force de propositions

- Élabore les indicateurs et en tire les enseignements pour le COPIIL
- Réalise la synthèse des initiatives dans les différents domaines concernés
- Commande les travaux techniques pour améliorer les connaissances
- Communique autour de ces sujets

Un nouvel objectif pour la CREA

- ▶ Suivre et évaluer l'atteinte des objectifs du SRCAE en matière d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables, de qualité de l'air en vue de préparer les travaux du COPIL.

Quelle organisation autour de la CREA et du SRCAE ?

- ▶ Une tenue annuelle du comité de pilotage du SRCAE,
- ▶ Une fréquence toujours semestrielle pour la plénière de la CREA, avec à chaque fois un partage de l'évolution des indicateurs et/ou des travaux de suivi du SRCAE,
- ▶ Une fréquence propre pour la tenue des groupes de travail qui rend compte devant la CREA et alimente le COPIL du schéma.

Diagnostic énergétique 2010 (ASPA)



PRÉFET
DE LA RÉGION
ALSACE



**Présentation de l'étude prospective
« Scénarios d'émissions de gaz à effet
de serre, de productions et consommations
d'énergie aux horizons 2020 et 2050 »**

Anne Riahle du cabinet AERE



PRÉFET
DE LA RÉGION
ALSACE



Les actions prioritaires en Alsace

- ▶ Le développement des énergies renouvelables en lien avec les travaux déjà menés dans le cadre de la cellule biomasse élargie et du groupe de travail biogaz.
- ▶ La rénovation thermique du bâti existant, qui permet de maîtriser la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre mais également la réduction de la pollution atmosphérique et de la précarité énergétique.

La maîtrise de l'énergie dans le bâtiment en Alsace



PRÉFET
DE LA RÉGION
ALSACE



Région
Alsace

Parc bâti : SRCAE et CREA

- ▶ 3 orientations: bâti existant - neuf – tertiaire
- ▶ Des enjeux par gisements
- ▶ Des enjeux transversaux
 - Précarité énergétique, pollution atmosphérique, santé, patrimoine, innovation, emploi et formation
- ▶ Des indicateurs



- Convention régionale bâtiment durable
- Conventions PDH



Diagnostic global logement individuel

- ▶ -38 % consommation 2020
- ▶ 47 % du parc, 60 % consommations, 60 % GES
- ▶ Gisement important, hétérogène, dispersé
- ▶ Faible dynamique de rénovation autonome
- ▶ Logique d'incitation publique (aides, conseils, AMO...)
 - Amélioration énergétique ou atteinte performance



- » Aides nationales indirectes
- » Aides Collectivités

Diagnostic global logement collectif

- ▶ -38 % consommation 2020
- ▶ 53 % du parc, 40 % consommations, 40 % GES
- ▶ Concentration urbaine
- ▶ Copropriétés, logements sociaux, maisons pluri-familiales et propriétaires-bailleurs
- ▶ Logique d'incitation publique (aides, conseils, AMO...)
 - Amélioration énergétique ou atteinte performance



» Aides nationales indirectes
» Aides Collectivités



**Pistes globales : coordination publique,
repérage précarité, mobilisation investissement privé**

Diagnostic : gisement copropriété

- ▶ 2012-2017 DPE<50 lots<audits
- ▶ 30 % du parc, 20 % consommations, 23 % GES
- ▶ Concentration urbaine

- ▶ Faible dynamique de rénovation autonome – collégialité prise de décision – enjeu de précarité
- ▶ Logique d'incitation publique (aides, conseils, AMO...)



» OPAH collectivités CUS/M2A

Pistes : OPAH, GT copropriété, Habiter mieux

Diagnostic gisement : logement social

- ▶ 2020 Classe E, F,G → C
- ▶ 14 % du parc, 10 % consommations, 10 % GES
- ▶ Concentration urbaine
- ▶ 27 % du parc à améliorer → 2020 (cf étude AREAL)

- ▶ Dynamique de rénovation lancée, mais à accentuer
- ▶ Logique de poursuite de l'accompagnement public



- » Aides nationales indirectes
- » Aides Collectivités
- » CEE mutualisés

Diagnostic : gisement logement social – conclusions de l'étude Areal



PRÉFET
DE LA RÉGION
ALSACE



Diagnostic : gisement tertiaire public

- ▶ -38 % consommation et – 50 % émissions en 2020, obligation de travaux pour les bâtiments de l'Etat (3%/an)
- ▶ Mise en œuvre d'une clause dans le cadre du CPER, mais un diagnostic qui reste insuffisant
- ▶ Enjeu d'exemplarité et de relais
- ▶ Dynamique de rénovation amorcée mais logique d'incitation à poursuivre
 - » **PCET, Agenda 21**
 - » **Aides Collectivités – CEE**
 - » **Réseau performance des bâtiments publics**



Pistes : stratégie de gestion patrimoniale, mutualisations intercollectivités, diagnostic à développer

Diagnostic : gisement tertiaire privé

- ▶ - 38 % consommation 2020
- ▶ Gisement majeur : commerces, bureaux, cafés hôtels restaurants
- ▶ Concentration urbaine
- ▶ Diagnostic insuffisant – gisement hétérogène dans ses usages – dynamique de rénovation inégale
- ▶ Logique publique de soutien à l'innovation



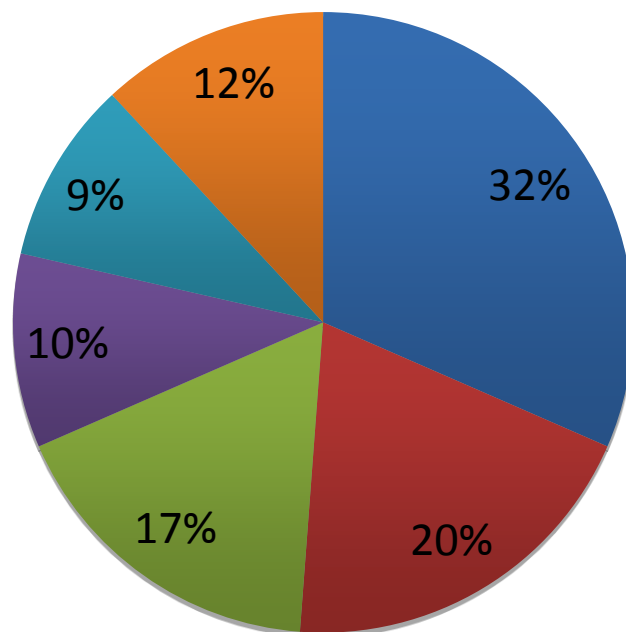
Pistes :

Diagnostic à améliorer, actions de sensibilisation

Retour d'expériences de bâtiments rénovés en BBC en Alsace

Audit de 34 bâtiments financés par ADEME – Région Alsace (total 200 bâtiments depuis 2006)

- ▶ Méthode selon AQC (Agence Qualité Construction)
- ▶ Objectifs : identifier les dysfonctionnements et les bonnes pratiques expérimentés sur ces opérations exemplaires

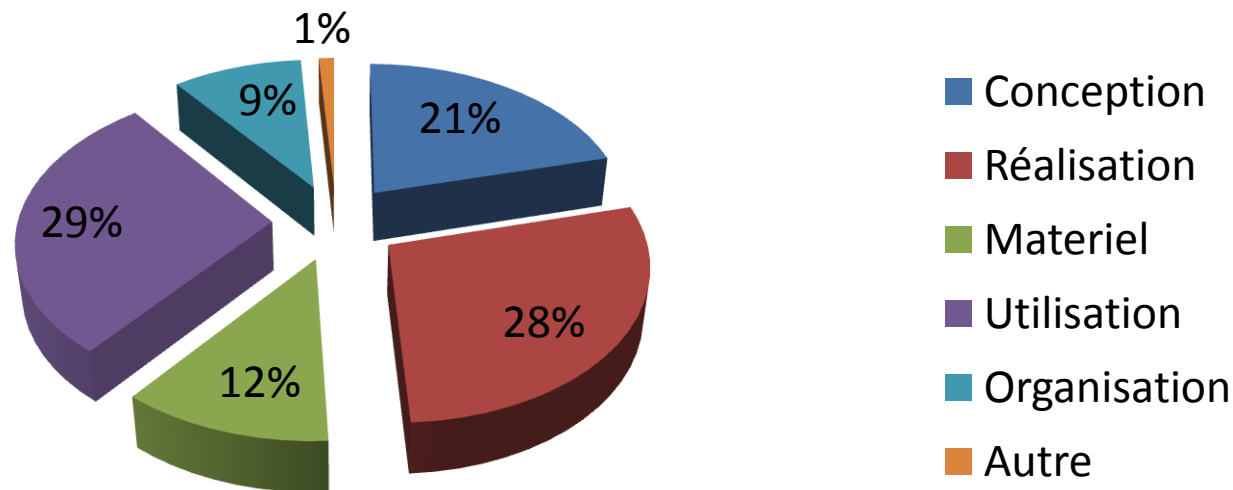


- Surconsommation
- Inconfort thermique en hiver
- Inconfort thermique en été
- Perte de performance enveloppe du bâtiment
- Perte de performance équipement et réseau

Retour d'expériences de bâtiments rénovés en BBC en Alsace

- ▶ Base de travail pour mettre en place un **observatoire** des bâtiments exemplaires alsaciens
- ▶ Un des **outils** d'un futur centre de ressources de la qualité environnementale du bâti

Origines présumées des événements référencés



- ▶ Etude en cours sur les 50 chantiers pionniers intégrant le suivi des consommations

Atelier Bâti : mandat/feuille de route

- ▶ Atelier Bâti en proposition
 - Amélioration continue des diagnostics territoriaux
 - Capitalisation des enseignements opérationnels
 - Partage des indicateurs des politiques publiques
- ▶ Amélioration du diagnostic
 - Études :
 - * DREAL-DRAC ante-48,
 - * PNRVN ante-48,
 - * Ademe-Région post-48,
 - * Ademe-DREAL-Région qualité air intérieur BBC
 - Piste études : précarité énergétique, tertiaire privé
- ▶ Amélioration des leviers publics
 - GT copropriétés - Réseau performance des bâtiments publics, travaux sur l'ingénierie financière

Mise en place d'un indicateur :

Baromètre Plan Bâtiment Grenelle



PRÉFET
DE LA RÉGION
ALSACE



Actualités



PRÉFET
DE LA RÉGION
ALSACE

